

CENTURY 21

Etude Duvernet

47 rue Boulard

75014 PARIS

Téléphone : 01 45 41 11 00

Mail : etude.duvernet@century21france.fr

HONORAIRE DE VENTE :

De	0	à	38 500 =	3 850 €
De	38 501	à	77 000 =	8 %
De	77 001	à	107 000 =	7 %
De	107 001	à	155 000 =	6 %
De	155 001	et	plus =	5 %
T.V.A incluse				

Rémunération au pourcentage appliqué sur le montant de la transaction par tranches de prix cumulables. Minimum 8. 000 € TTC de rémunération.

Conformément aux usages locaux, et sauf convention expresse différente entre les parties (indiquée au mandat), la rémunération sera à la charge acquéreur.

HONORAIRES D'ACTES LOCATION "BAIL D'HABITATION VIDE"

A charge du propriétaire : 9,7 % TTC du montant du loyer annuel Charges Comprises

A charge du Locataire :

- 12 €/m² dans les zones au marché locatif très tendu ([zone Abis](#) Duflot et PTZ)
- 10 €/m² dans les zones au marché locatif tendu (communes où s'applique l'encadrement Duflot des loyers et la [taxe sur les logements vacants](#), hors zone Abis)
- 8 €/ m² dans les autres zones.

3 € / m² pour l'établissement de l'état des lieux d'entrée ou de sortie et pour les autres types de frais (hors état des lieux)

HONORAIRE DE LOCATION BOUTIQUES ET BUREAUX :

33 % TTC du loyer annuel (Minimum 1.530,00 €)

HONORAIRE DE CESSION BAUX ET FONDS DE COMMERCE :

10 % TTC du prix de cession

HONORAIRE DE VENTE MURS LIBRE OU OCCUPE

10 % TTC du prix de vente

www.century21etude-duvernet.com

Chaque Agence est juridiquement et financièrement indépendante

Eurl Bow Window au capital de 8 000€ - SIRET 488 769 266 000 13 R.C.S. PARIS – Code NAF 703 A – Carte professionnelle CPI 7501 2016 000 007 089 –

Numéro unique d'identification 488 769 256 CCI Ile De France – Caisse de garantie : SNPI n° 16 359 – 110 000€